

**Compte Rendu Séance du Conseil Municipal
du 15 novembre 2016**

Le quinze novembre deux mil seize à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Michèle SONILHAC, Maire.

Présents : Mme SONILHAC Michèle, M. LECHEVALIER Alain, M. MABIRE Jean-Claude, M. RENOUF Jean-Marie, Mme CAILLOT Sylvie, Mme CHANU Laurence, Mme DUTÔT Patricia, M. FEUARDANT Guy, Mme GAULTIER Marie-Hélène, M. LECONTE Alain, M. MABIRE Edouard, M. PACILLY Michel, TARDIF Philippe.

Absent : M. DROUET Yves-Marie.

Secrétaire de séance : Mme CHANU Laurence.

⇒ **Approbation du compte rendu de la séance précédente du Conseil Municipal :**

=====

Aucune remarque n'est exprimée par les membres présents.

⇒ **Ajouts à l'ordre du jour :**

Madame le Maire demande au Conseil, d'ajouter les points suivants à l'ordre du jour :

- Gardiennage de l'église
- Assainissement collectif Romont – Devis pour branchement des deux postes de refoulement

Le Conseil donne son accord.

Ces points porteront les numéros 09 et 10.

⇒ **Informations du Maire :**

- SPAS ouverture, inauguration,
- Assainissement – avancement des travaux – branchement des particuliers,
- Voirie - Travaux en cours
- Compteurs LINKY, réunion du 10 novembre,
- Vétathlon les Sentiers d'Allonne,
- Bulletin Municipal 2017,
- Réforme Territoriale,
- Futur lotissement.

01 Adhésion au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols

Madame le Maire rappelle qu'à partir du 1^{er} janvier 2017, l'Etat, c'est-à-dire la DDTM n'instruira plus les autorisations des Droits des Sols (PC ...) pour les communes. Il est donc important de disposer d'un service opérationnel pour le 1^{er} janvier prochain.

Madame le Maire présente l'état des lieux actuel et les enjeux (diaporama du Groupe de travail Urbanisme) du Cotentin.

Une réunion à Saint Sauveur s'est tenue le 17 octobre, à laquelle ont participé les maires. Il a été proposé d'adhérer, avant la fin de l'année au service instructeur de Cœur de Cotentin. Tout remontera bien sûr à l'agglomération au 1^{er} janvier 2017, et le Conseil du Cotentin organisera les différents services instructeurs.

Il est donc proposé au Conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil, après avoir étudié le dossier et en avoir délibéré, a décidé :

- D'ADHERER au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols mis en place par la communauté de communes du Cœur du Cotentin
- D'APPROUVER la convention de mise à disposition du service commun au profit de la commune
- D'AUTORISER Madame le Maire à la signer ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette

02 Salle polyvalente d'activités scolaires.

Madame le Maire informe les membres du Conseil que l'inauguration de la salle polyvalente d'activités scolaires aura lieu le 10 décembre 2016 et propose au Conseil de donner un nom à ce nouveau bâtiment communal.

Le Conseil, après avoir étudié les différentes propositions, DECIDE, avec l'accord de la famille, de nommer la salle polyvalente d'activités scolaires «Salle Baby RENAUX».

03 PLU – Schéma d'aménagement de l'ensemble de la Zone 1AUc

Madame le Maire demande au Conseil de reporter l'objet n°3 de l'ordre du jour, de nouveaux rendez-vous avec le CAUE de Saint Lô et le cabinet AVICE seront programmés pour réfléchir plus avant sur ce dossier.

Le Conseil décide de surseoir à une prochaine réunion de Conseil, l'objet se rapportant au « PLU - Schéma d'aménagement de l'ensemble de la Zone 1AUc ».

04 Réfection de la cale d'accès à la mer– Projet d'investissement et demande de subvention

Madame le Maire demande au Conseil de reporter l'objet n°4 de l'ordre du jour, n'ayant pu obtenir des devis auprès des entreprises.

Le Conseil décide de surseoir à une prochaine réunion de Conseil, l'objet se rapportant à la réfection de la calle d'accès à la mer.

05 Révision des loyers au 1^{er} janvier 2017,

Le Conseil, après en avoir délibéré, fixe les loyers des logements communaux pour l'année 2017 :

- ARTU Nicole	5 rue des Trois Forges	334.00 euros
- BLONDEL Didier	9 rue de la Cohue	291.00 euros
- DUVAL Marinette	15 rue des Deux Eglises	316.00 euros
- FLAMBARD Louise	3 rue des Trois forges	283.00 euros
- GUILLARD Laurence	7 rue des Trois Forges	407.00 euros
- LEBELIER Louis	17 rue des Ecoles	415.00 euros
- LELERRE Chantal	15 rue des Ecoles	415.00 euros
- PICART Patrice	17 rue des Deux Eglises	516.00 euros

Le montant total des loyers sera inscrit à l'article 752 du budget 2017.

06 Budget Communal – Délibération modificative n° 1,

Madame le Maire informe les membres du Conseil que lorsque la collectivité fait réaliser des études dans le cadre de futures dépenses d'investissement, ces frais d'études doivent être intégrés à la même imputation budgétaire que les travaux, ou que l'immobilisation elle-même.

Les études citées ci-dessous doivent être intégrées au compte d'immobilisation :

- Relevés topo voirie La Vallée (2015) pour 2 029.20 € TTC
- Relevés topo voirie rue de Maudret (2015) pour 2 133.00 € TTC
- Insertion appels d'offres salle polyvalente d'activités scolaires (2015) pour 846.22 € TTC
- Maitrise d'œuvre rue de Maudret (2016) pour 668.43 € TTC
- Maitrise d'œuvre La Vallée (2016) pour 1 374.86 € TTC
- Honoraires bornage terrain GOSNET rue des Ecoles (2016) pour 2 631.80 € TTC

De ce fait il convient de rectifier le budget communal afin d'effectuer les différentes écritures de régularisation en investissement soit :

Chapitre 041

Dépenses – 2111/041	augmentation de	2 631.80 €
Dépenses – 2151/041	augmentation de	6 205.49 €
Dépenses – 2313/041	augmentation de	846.22 €
	Total dépenses	9 683.51 €

Recettes – 2031/041	augmentation de	6 205.49 €
Recettes – 2033/041	augmentation de	3 478.02 €
	Total recettes	9 683.51 €

Le Conseil, après en avoir délibéré, ACCEPTE les modifications précitées à apporter au budget communal 2016 qui s'équilibre en dépenses et recettes d'investissement à 1 016 683.51 €.

07 Assainissement collectif 7^{ème} Tranche Romont – Mauger - Demande d'emprunt,

Madame le Maire présente au Conseil les propositions reçues en Mairie afin de contracter un emprunt pour les travaux en cours pour l'assainissement collectif de la 7^{ème} tranche de Romont le budget d'assainissement. Le Conseil Municipal, après avoir étudié les différentes propositions, et après en avoir délibéré, DECIDE de contracter un emprunt de 100 000.00 € auprès de la banque postale au taux fixe de 0.83% sur 10 ans avec échéances trimestrielles constantes. AUTORISE le maire à signer tous les documents se rapportant à cette affaire.

08 Assainissement collectif Romont – Devis d'alimentation électrique des 2 postes de refoulement,

Madame le Maire présente au Conseil les deux devis d'ENEDIS pour des travaux se rapportant à l'alimentation électrique des deux postes de refoulement installés pour l'assainissement collectif de la 7^{ème} tranche de Romont et comprenant pour chaque poste, les travaux de raccordement pour une puissance de 36 kVA, le branchement complet en aéro-souterrain avec point de livraison en limite de propriété, et pour une tension de raccordement de 400 V entre phases.

Des travaux suivants incombent à la commune :

- Matérialisation de l'emplacement de la borne dans la clôture,

Le Conseil, après avoir étudié les documents précités et après en avoir délibéré,

VALIDE les propositions d'ENEDIS pour les travaux de raccordement des deux postes de refoulement de Romont et pour un montant TTC de 1 294.85 € chacun.

09 Gardiennage de l'église

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de verser une indemnité pour le gardiennage de l'église de la commune des Moitiers d'Allonne à Monsieur Pierre BRESSON à compter de l'année 2016.

Le montant de l'indemnité sera réévalué chaque année et inscrit sur le budget primitif.

10 Assainissement collectif Romont – Devis branchement eau potable des deux postes de refoulement

Madame le Maire présente au Conseil les deux devis se rapportant au branchement en eau potable des deux postes de refoulement pour les travaux d'assainissement collectif de Romont (7^{ème} tranche).

Le Conseil, après en avoir délibéré,

DECIDE de retenir les devis n° D184160009560 et D184160009561 du 15 novembre 2016 pour un montant de 1 108 ,63 € HT chacun.

AUTORISE le Maire à signer les documents précités.

Questions diverses

- Portillon école : cale porte à remettre en place,
- Mise en place d'une sonnette au portail de l'école,
- Syndicat d'eau,
- Syndicat d'assainissement,
- Aires de croisement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.

Affichage : 08.11.2016 - Convocation 08.11.2016

Conseillers en exercice : 14 – Présents 13 – Votants 14.

Aux Moitiers d'Allonne, le 16 novembre 2016
Le Maire, Michèle SONILHAC